

COMMUNIQUÉ

Élection du nouveau Bureau de l'Association nationale des écoles supérieures d'art : une présidence collégiale pour poursuivre la mutation de l'association

Paris, le 23 mai 2018

L'année 2017 aura été marquée par la fin de la présidence d'Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ensba Lyon et président de l'ANdEA depuis 2009, démissionnaire à l'automne 2017 afin de laisser à l'association le temps d'organiser le renouvellement de sa présidence au printemps 2018.

Sous sa mandature, résolument orientée vers le collectif, l'ANdEA est devenue une association rassemblant l'ensemble des acteurs et actrices des écoles, en premier lieu les étudiant.e.s et professeurs, mais également ouvertes aux président.e.s des établissements, aux autres écoles supérieures culture et aux milieux professionnels de l'art et du design. Elle est ainsi passée de 45 à 250 membres et s'est structurée de manière à travailler les multiples sujets que les écoles supérieures d'art et design ont eu à traiter avec leur changement de statut juridique lié à la réforme LMD.

Le bilan de ce mandat est assurément positif : l'ANdEA est devenue un interlocuteur incontournable des collectivités territoriales et du ministère de la Culture sur les questions juridiques, économiques et politiques et dans les débats relatifs à la spécificité pédagogique des écoles ; elle s'est affirmée comme un lieu de réflexion et de production de documents de référence (chartes des études et de la recherche, charte sur le recrutement des directrices et directeurs, charte sur les discriminations et le harcèlement, vademecum des écoles supérieures d'art territoriales, etc.) et *in fine* elle permet l'existence d'un réseau hétérogène mais solidaire, multiple mais cohérent.

Lors de sa réunion du 16 mai 2018, le Conseil d'administration de l'ANdEA a établi ses nouvelles modalités de travail et élu son nouveau Bureau. Dans la suite de l'action entreprise ces dernières années, pour pouvoir traiter l'ensemble des sujets nécessaires au bon fonctionnement des écoles et répartir les différentes tâches afférentes, le nouveau Conseil de l'ANdEA propose de fonctionner de la manière suivante :

- Chacun.e des quinze membres du Conseil portera un ou plusieurs dossiers dont elle/il sera responsable. Cette personne sera référente pour les interlocuteurs que le sujet sollicitera, et elle animera la commission *ad hoc* rassemblant tou.t.es les concerné.e.s de la communauté des écoles.
- Le Bureau élu rassemble dorénavant Hervé Alexandre (trésorier), Christian Debize (secrétaire) et une présidence collective. Il s'occupe de la stratégie de l'association et la représente légalement.
- La Présidence assumée collectivement par quatre personnes, Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter, Muriel Lepage et Stéphane Sauzedde, une co-présidence donc, sera chargée de porter la voix de l'association, d'animer le Conseil et de construire l'agenda des différents sujets à traiter au regard de l'actualité des écoles et de l'environnement national et international.

Cette nouvelle gouvernance se met au travail immédiatement. Elle entend permettre de mener à terme chacune des réformes actuellement en cours, dont en premier lieu celle des statuts des professeurs.

Elle souhaite contribuer à la pérennisation du service public de l'enseignement supérieur de la création pour toutes et tous et accompagnera la mise en place des schémas d'orientation des arts visuels actuellement en cours partout sur les territoires. Elle veut inscrire encore davantage le réseau des Beaux-Arts de France dans le débat international sur l'éducation, l'art et l'émancipation, et entend mettre en avant l'inventivité pédagogique partout à l'œuvre dans les écoles d'art. Elle souhaite enfin intensifier sa contribution aux grandes questions relatives aux mouvements du monde, et pour cela, plus que jamais, réaffirmer le lien des écoles supérieures d'art et design aux milieux professionnels de la création : se tenir au plus proche des artistes, des designers, des théoricien.ne.s et autres esprits libres qui permettent l'ouverture aux possibles.

Avec deux abstentions et onze votes pour, ce projet a été adopté par le Conseil d'administration, puis ont été élu.e.s :

Coprésident.e.s :

- _Loïc Horellou, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin
- _Christelle Kirchstetter, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
- _Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
- _Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Secrétaire : Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy

Trésorier : Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux

Conseil d'administration

Présidence :

- _Loïc Horellou, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin
- _Christelle Kirchstetter, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
- _Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
- _Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Secrétaire : Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy

Trésorier : Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux

Autres administrateurs :

- _Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon
- _Jacqueline Febvre, directrice de l'École supérieure d'art et design d'Orléans
- _Benjamin Hochart, artiste, enseignant à l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
- _Odile Le Borgne, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne - site de Rennes
- _Michèle Martel, historienne de l'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
- _Pierre Oudart, directeur des Beaux-Arts de Marseille
- _Maxime Raynaud, étudiant à l'École supérieure d'art des Pyrénées
- _Bernhard Rüdiger, artiste, professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- _Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Coordinatrice de l'association

Maud Le Garzic Vieira Contim

L'ANdEA – Association nationale des écoles supérieures d'art

Créée en 1995, l'ANdÉA fédère les écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche délivrant des diplômes nationaux dans le cadre du LMD et des 3^{es} cycles et post-masters professionnels, sont représentés au sein de l'ANdÉA par plus de 200 membres issus de toutes les catégories d'acteurs : professeurs, étudiant-e-s, directrices et directeurs, administratrices et administrateurs, chef-fe-s de services.

Mettant en réseau des écoles d'art et design de toutes envergures et de tous les territoires, l'ANdÉA est une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur artistique par la création. Elle défend un modèle de formation et de recherche singulier qui se caractérise par le primat de la référence au champ artistique contemporain, aux figures de l'artiste et de l'auteur et par une pédagogie fondée sur l'expérimentation, le jugement critique et le projet personnel de l'étudiant. L'ANdÉA entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d'art.